

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

EURO RENNES



Mercredi 22 septembre 2021

RUE DE L'ALMA

DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS ET DES VÉLOS

Dans le cadre du projet urbain EuroRennes, Rennes Métropole et Territoires Publics réaménagent les espaces publics de la rue de l'Alma situés entre le pont de l'Alma et la rue Gingené.

Ces travaux permettront à terme de sécuriser les cheminements cyclables par la création de pistes séparées de la chaussée dotées d'un revêtement distinctif et constituant un maillon du Réseau Express Vélo, ainsi que d'élargir et de végétaliser les trottoirs.

La livraison de la rue réaménagée s'effectuera en deux temps :

- fin 2022 dans la section comprise entre la rue Gingené et la rue de Châtillon (le long de la prison des femmes) ;
- à l'horizon 2025 dans la section comprise entre le pont de l'Alma inclus et la rue de Châtillon (travaux qui seront coordonnés avec la livraison du programme immobilier porté par Samsic et Bâti Armor).

Rue de l'Alma, le trait d'union nord-sud

EuroRennes est conçu dès son origine comme un projet de reconnexion entre le nord et le sud de la ville. Après la passerelle Anita Conti, la rue de l'Alma et son pont deviennent le cœur de cette démarche décisive, visant à fluidifier et apaiser les circulations. Toute l'attention a ainsi été portée sur le partage des voies : pistes cyclables confortables, sécurisées et intégrées au Réseau Express Vélo, trottoirs élargis, voies uniques pour les bus et voitures. Une cinquantaine d'arbres et 1 400 m² d'espaces verts sont par ailleurs prévus.

Le secteur va également connaître une mutation liée à l'implantation du groupe SAMSIC. 236 logements sont prévus dont une trentaine en accession sociale, ainsi qu'un hôtel et un bar-restaurant. Après le concours international organisé en 2019 et 2 ans d'études, les permis de construire (un pour la tour de logements et le bâtiment mixte côté est, un pour le futur siège du groupe Samsic côté ouest) ont été déposés cet été et sont en cours d'instruction.

[Le dossier de presse du projet SAMSIC est à retrouver ici.](#)



La rue de l'Alma depuis le sud



La rue de l'Alma depuis le pont

Chronologie du projet en résumé

- **2018** : annonce de l'installation du siège du groupe SAMSIC et lancement du concours d'architecture ;
- **Juillet 2019** : dévoilement du projet lauréat ;
- **2020-début 2021** : études (avant-projet) des espaces publics de la rue et du pont de l'Alma ;
- **Juin 2021** : dépôt des permis de construire des immeubles et du siège du groupe SAMSIC ;
- **Septembre 2021 à mars 2022** : travaux sur les réseaux d'assainissement, d'eau potable et les réseaux souples (électricité, gaz, fibre, etc.) ;
- **Mars 2022 à octobre 2022** : aménagement de la voirie, de l'éclairage et des espaces verts de la section longeant la prison des femmes ;
- **2023** : début des travaux de construction des immeubles et du siège du groupe SAMSIC ;
- **2024-2025** : aménagements extérieurs définitifs autour des programmes immobiliers et voirie définitive aux abords ;
- **2026** : livraison des programmes immobiliers portés par Samsic et Bâti Armor.

À propos du projet urbain EuroRennes

S'étirant autour et de part et d'autre d'une gare entièrement reconfigurée, le projet EuroRennes est un projet d'aménagement d'envergure métropolitaine dont le premier effet est de contribuer à l'extension du centre-ville de Rennes vers le sud avec l'effacement de la rupture historique entre le centre-ville et le Sud de Rennes. Le quartier a été conçu pour devenir un véritable carrefour des mobilités, notamment avec la nouvelle gare de Rennes, et comme un pôle économique. Étendu sur 58 hectares, le quartier EuroRennes verra ses multiples facettes mises en œuvre d'ici 2027 : avec la gare et la connexion progressive des différents modes de déplacements (TER, TGV, cars, bus, vélos, taxis...), avec les programmes de logements, les bureaux et les commerces, c'est un nouveau quartier qui se dessine au cœur de la ville. L'année 2021 a été marquée par l'ouverture des jardins de la gare et du cinéma Arvor au printemps dernier. La livraison de la place de la gare est prévue dans les prochaines semaines.

Le phasage des travaux rue de l'Alma

Entre la rue de Châtillon et la rue Ginguéné

La première phase des travaux a débuté le 30 août dernier, avec des travaux préparatoires consistant à viabiliser l'ensemble de la rue en vue de son réaménagement définitif. Des interventions sur les réseaux d'eau, d'assainissement et de chauffage urbain puis sur les réseaux souples (gaz, électricité, fibre, etc.) sont prévus. Cette première phase de travaux s'achèvera en mars 2022.

Dans un second temps, les travaux d'aménagement définitif auront lieu de mars à octobre 2022 le long du centre pénitentiaire. Cette phase se caractérisera par des travaux de voirie, d'éclairage et des aménagements d'espaces verts ainsi que par la pose de mobilier urbain. La création des pistes cyclables dans le cadre du Réseau Express Vélo est prévue à cette période ainsi que l'élargissement des trottoirs et l'ajout de plantations.

Ces travaux nécessitent la mise en place d'un plan de circulation provisoire pendant les travaux :

- le maintien des cheminements piétons et vélo rue de l'Alma, dans les deux sens ;
- la circulation dans le sens sud > nord est déviée vers les rues de Ginguéné et de Châtillon jusqu'à la fin 2022 (le sens de circulation de la rue de Châtillon est donc inversé) ;
- la circulation dans le sens nord > sud est maintenue sur une voie provisoire limitée à 30 km/h ;
- un giratoire provisoire a été aménagé au carrefour des rues de l'Alma, de Châtillon et Paul Féval pour permettre l'accès au parking Gare-Sud pour les véhicules venant du sud (le fonctionnement en sortie du parking reste inchangé).

L'impact sur le réseau de transports collectifs est réduit : seul l'arrêt Gare Sud Féval dans le sens sud > nord est reporté rue de Châtillon.

L'aménageur Territoires Publics accorde une attention particulière à la mise en place de ce plan de circulation provisoire : renforcement de la signalétique, mise en sécurité des vélos et piétons, jalonnement des accès riverains par les rues adjacentes, etc.

PLAN DE CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX DU 30 AOÛT 2021 À FIN 2022



Entre le pont de l'Alma et le carrefour des rues Paul Féval et de Châtillon

Des travaux préparatoires ont également été engagés sur le tronçon de la rue de l'Alma entre le pont SNCF et le carrefour des rues Paul Féval et de Châtillon. Il s'agit de travaux de voirie et de réseaux en prévision du chantier du programme du groupe SAMSIC qui démarrera en janvier 2023.

L'aménagement définitif de ce périmètre sera réalisé à l'horizon 2024-2025, afin d'accompagner la livraison des programmes immobiliers des îlots Blériot et Féval. Il prévoit :

- la création des pistes cyclables dans le cadre du Réseau Express Vélo ;
- l'élargissement des trottoirs ;
- la végétalisation de l'espace public.

Les perspectives du projet et le plan de circulation sont à retrouver sur ce lien.

CONTACTS PRESSE

Service de presse de Rennes, Ville et Métropole

prescom@rennesmetropole.fr

02.23.62.22.34